

Interpellation: Coût de l'électricité dans notre commune.

Nous savons que la facture d'électricité en 2014 va alourdir les charges déjà conséquentes des citoyennes et citoyens.

Dans notre commune, les 5 villages ne sont pas soumis aux mêmes conditions de taxation.

Le village des Neyres est relié au réseau des Services Industriels de Monthey et a l'avantage de bénéficier du tarif Montheysan qui est considéré selon l'ELCOM (commission fédérale de l'électricité) comme moyennement élevé (+ ou - 5% d'écart par rapport à la moyenne Suisse).

Les 4 autres villages de la commune soit Collombey, Muraz, Illarsaz, et Collombey le Grand, sont fournis par le Gestionnaire de réseau Bas-Valais Energie SA (qui englobe Champéry, Val d'Illiez et Troistorrents-Morgins) et paient le prix fort car le tarif d'électricité est considéré, toujours selon l'ELCOM, comme massivement le plus élevé que la moyenne Suisse (plus de 15%).

(Ces tarifs peuvent-être consultés sur [www.strompreis.elcom.admin.ch](http://www.strompreis.elcom.admin.ch))

Une situation si peu avantageuse pour les quatre villages interpelle !

En 2010, une Assemblée Primaire a accepté un (ce) nouveau contrat liant nos quatre villages avec Romande Energie jusqu'en 2037 !

Un contrat incroyable de 27 ans !!

Faudra-t-il que la population patiente jusqu'à cette date fatidique pour qu'intervienne une baisse des tarifs d'électricité ?

Des baisses de prix sont constatées un peu partout (Services Industriels Montheysan, ESR (Energie Sion Région), SEIC (Service Electrique Intercommunal SA) et d'autres). N'y aurait-il pas possibilité que notre commune, actionnaire de Bas-Valais Energie SA, Intervienne pour pouvoir profiter de telles baisses tarifaires?

N'y a-t'il pas moyen de mieux collaborer avec Monthey pour avoir de meilleurs prix ? En sachant qu'il a été promis dans les précédentes législatures que nos tarifs se rapprocheraient des tarifs montheysans.

Des questions moins simples qu'il n'y paraît, sans doute, mais il est bien légitime de s'interroger face à cette incohérence. C'est pourquoi nous vous remercions sincèrement de l'attention portée à notre interpellation.

Avec nos respectueuses salutations.

Delarze Madeleine



Rouiller Jean-Pierre



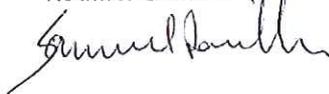
Schmid Daniel



Chervaz Véronique



Rouiller Samuel



Rhyner Roger



Illarsaz le 25 octobre 2013

Reçu le 16.12.2013 